

La justice climatique

se joue à

1,5 degré Celsius près

Stefan Salzmann

*Responsable justice climatique,
Action de Carême*

Yvan Maillard Ardent

*Responsable justice climatique,
Pain pour le prochain*

Nous, les êtres humains, avons déjà réchauffé le climat d'un degré Celsius depuis la révolution industrielle. Et les conséquences sont graves, dans le monde entier comme en Suisse. Nombreuses sont les populations des pays du Sud qui subissent d'ores et déjà les effets du dérèglement climatique. Ce dernier représente également une menace pour les générations futures. C'est pourquoi Pain pour le prochain, Action de Carême et Être Partenaires s'engagent dans la Campagne œcuménique 2021 en faveur de la justice climatique et en exposent les tenants et aboutissants.

Les événements météorologiques extrêmes sont de plus en plus fréquents. Dans les régions rurales du Kenya, des champs entiers s'assèchent. Les conflits liés aux pâturages se multiplient. Les cyclones tropicaux, les pluies extrêmes occasionnelles et les crues en Haïti ou en Indonésie inondent les champs, les récoltes et les maisons, entraînant par là-même des maladies, la faim et la pauvreté. Dans nos régions alpines, nous mesurons déjà un réchauffement moyen de 2° C et constatons la fonte de plus en plus rapide des glaciers.

Le dioxyde de carbone (CO₂) est le principal gaz à effet de serre à l'origine de ce dérèglement. Il est produit, entre autres,

lors de la combustion de combustibles fossiles tels que le charbon, le pétrole ou le gaz naturel. Les populations des pays riches et les personnes appartenant aux classes sociales aisées en particulier consomment une quantité excessive d'énergie fossile ce qui constitue la principale cause du dérèglement climatique. À cela s'ajoute le fait qu'elles consomment énormément de viande. Pour nourrir les animaux desquels provient cette viande, d'immenses étendues de forêt ont été défrichées et servent maintenant de pâturages et à cultiver du fourrage. Rappelons toutefois que le dérèglement climatique affecte tous les habitant·e·s de la Terre. C'est précisément en cela

que consiste la grande injustice. Bien qu'ils et elles n'aient que peu participé aux émissions de CO₂ à l'échelle mondiale, les habitant·e·s des pays les plus défavorisés sont les premiers à en subir les conséquences. En effet, ils et elles ne sont pas en mesure de s'adapter aux nouvelles conditions.

En raison d'événements météorologiques extrêmes qui dévastent de nombreuses régions, les populations touchées migrent des zones rurales vers les zones périurbaines et sont composées d'une majorité d'hommes. Les personnes âgées sont laissées pour compte, les femmes et leurs enfants s'occupent des tâches ménagères et travaillent dans les champs. Vivant dans la précarité, ces personnes n'ont d'autre choix que de travailler plus d'heures pour obtenir de l'eau dans les zones qui se dessèchent ou pour restaurer les champs à la suite d'inondations. Pain pour le prochain et Action de Carême accompagnent leurs organisations partenaires en Afrique, en Asie et en Amérique latine pour traiter les problématiques liées au dérèglement climatique. Des ateliers sont proposés aux Philippines pour apprendre à réagir rapidement aux ouragans annoncés et aux inondations. Les paysannes et paysans indonésiens peuvent apprendre à s'adapter aux

nouvelles conditions climatiques grâce à des méthodes de culture agroécologiques, au reboisement et à la culture de variétés plus résistantes à la sécheresse. Si de tels projets portent leurs fruits, ils ne suffisent toutefois pas pour combattre les symptômes. En effet, il importe également de résoudre la cause première. Et c'est là que la Suisse a un rôle à jouer.

« Il ne suffit pas de combattre les symptômes. Il importe également de résoudre la cause première. C'est là que la Suisse a un rôle à jouer. »

Les obligations de la Suisse

La population suisse émet 46,4 millions de tonnes de CO₂ issues de sa propre consommation sur son territoire. En outre, plus de 65 millions de tonnes d'émissions de CO₂ sont pour ainsi dire « importées » de l'étranger dans le cadre de la production de biens de consommation tels que les voitures, les téléphones portables, etc. Et cela ne s'arrête pas là : l'addition de ces deux chiffres multipliés par dix, soit plus d'un milliard de tonnes de CO₂, est émis par la place financière suisse qui investit des fonds dans des activités néfastes pour le climat.

La Suisse a les moyens d'agir de façon solidaire : elle peut investir ses fonds dans des activités plus respectueuses du climat. Elle peut apporter un soutien d'ordre financier et technique à d'autres pays pour les aider à relever les défis que

représente le dérèglement climatique et à progresser vers une production d'énergie responsable sur le plan environnemental et social.

Pour que la justice climatique soit rendue, il est indispensable que les responsabilités soient assumées. La Suisse doit reconnaître qu'il n'est plus possible de continuer à reporter à plus tard la mise en œuvre d'une politique climatique juste. Des décennies durant, elle n'a cessé de repousser ses responsabilités à plus tard. Déjà en 1989, la Campagne œcuménique s'intéressait au dérèglement climatique. Cette année-là, le slogan de la campagne avertissait que « Le temps presse ». Et pourtant, depuis 1990, la Suisse n'a réduit ses émissions de gaz à effet de serre que de 14 %, soit 1,5 millions de tonnes (en 2018¹), ce qui est insuffisant. Le protocole de Kyoto promettait de les réduire de 20 % d'ici 2020.

Quel est le but ultime ?

Jusqu'à présent, le Conseil fédéral s'est fixé pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre en Suisse de 30 % d'ici 2030. Toutefois, pour éviter que la température n'augmente de plus de 1,5° C, il serait nécessaire de réduire ces émissions d'au moins 60 %, d'après le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le plus grand organisme scientifique en la matière. Pour ce faire, la nouvelle loi sur le CO₂ doit entrer en vigueur le plus rapidement possible. La révision totale de la politique climatique suisse constitue l'étape la plus rapide à franchir pour améliorer la législation climatique et parvenir à réduire progressivement nos émissions de gaz à effet de

serre. D'autres mesures peuvent ensuite être prises.

Nous devons rendre nos vies et nos économies climatiquement neutres, ou, comme l'exige l'initiative pour les glaciers, « à zéro émission ». À cet égard, la Confédération ainsi que les habitant·e·s de la Suisse peuvent émettre des signaux importants. Les individus peuvent remettre en question leur propre consommation et la réduire. Les entreprises et les pouvoirs politiques doivent, eux aussi, agir. En collaboration avec l'Alliance climatique, *Action de Carême* et *Pain pour le prochain* s'engagent corps et âme pour que la Suisse tienne les promesses qu'elle a faites dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat et qu'elle ait de plus grandes ambitions. L'accord stipule que le réchauffement climatique doit se limiter à 2° C, ou mieux encore à 1,5° C. Le GIEC estime à 1,5° C la limite maximale du réchauffement que peut supporter l'écosystème et donc l'humanité sans risquer des conséquences imprévisibles telles que la mortalité massive d'espèces animales et végétales.

En outre, nos deux organisations demandent la suppression progressive des investissements financiers dans les combustibles fossiles et les entreprises qui les produisent. Elles adressent ces demandes à la Banque nationale suisse également (voir encadré). Car après tout, la justice climatique veut que celles et ceux qui provoquent le dérèglement climatique assument aussi la responsabilité de leurs actes, en tant qu'individus, en tant qu'État et en tant qu'entreprises.

¹ <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/en-bref.html>

Désinvestir les fonds de l'industrie des combustibles fossiles

Aux 46,4 millions de tonnes de CO₂ émises à l'échelle nationale s'ajoute la production de 22 fois plus d'émissions par les activités que dirige la place financière suisse. Les mesures telles que le désinvestissement constituent un levier important de la politique climatique. Au vu de la valeur d'exemple qui lui est accordée, la Banque nationale suisse (BNS) devrait renoncer à toutes les actions des entreprises actives dans l'extraction, le commerce et la transformation des combustibles fossiles. Forte d'un paquet d'actions

d'une valeur de 104 milliards de francs suisses, la BNS est l'un des plus grands investisseurs au monde. La part des actions investies dans les multinationales qui extraient du charbon, du gaz ou du pétrole s'élève à 6 milliards de francs suisses et rend la BNS coresponsable de l'émission de 43,3 millions de tonnes de CO₂ par an. Avec l'appui des signatures qu'elles comptent recueillir, nos organisations demanderont à la BNS de retirer ses fonds des activités néfastes pour le climat : <https://voir-et-agir.ch/bns>



Le Dieu de toute forme de vie

Dave Bookless
Théologien

Sa portée, sa durée et sa complexité font sans doute du dérèglement climatique le problème numéro un de notre époque, qui constitue pour tous les habitant·e·s de la Terre une menace bien plus grave que la pandémie de coronavirus, contre laquelle les gouvernements, les Églises et les individus ont été nombreux à réagir avec rapidité et fermeté.

Pour celles et ceux d'entre nous qui vivent en Occident, les changements climatiques apparaissent souvent quelque peu imperceptibles, lointains et difficiles à appréhender. Deux éléments peuvent néanmoins nous aider à saisir l'urgence de la justice climatique : d'une part, une conversion écologique qui nous amènerait à redécouvrir l'œuvre de Dieu en ce monde et le rôle que nous jouons à cet égard et, d'autre part, une passion pour la justice enracinée dans notre conception de Dieu.

Nous avons été nombreuses et nombreux jusqu'ici à cultiver une vision trop

étroite de Dieu et de l'Évangile. En effet, l'attention de Dieu n'est pas centrée sur les Églises et les individus, car Il est le Seigneur de toute création – des lointaines galaxies jusqu'aux microscopiques virus – et, aujourd'hui, Il nous appelle à réaliser une conversion écologique. Le métarécit ou « grand récit » entourant l'histoire biblique s'intéresse à la place de l'humanité dans les desseins de Dieu, et ce de la création première à la nouvelle création. Le monde, et tout ce qui s'y trouve, est issu de la relation d'amour qui unit le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Il s'agit là de l'expression de la créativité,

Chaque année, nous invitons une personnalité à s'exprimer sur le thème de la Campagne œcuménique pour y apporter un éclairage spirituel. Cette année, c'est au tour de Dave Bookless, un théologien anglican occupant le poste de directeur théologique de l'organisation chrétienne de défense de l'environnement *A Rocha Royaume-Uni*, de partager son point de vue avec nous. Ce texte est une traduction de l'anglais.

de la beauté, de la diversité et de l'interdépendance de la Trinité. Les desseins de Dieu pour l'ensemble de la création sont, à l'image de tout ce qu'Il a créé, empreints de bonté. Tous ces éléments sont fondamentaux pour comprendre la place de l'être humain. Si nous sommes des créatures modelées à partir de la poussière prise du sol, et donc apparentées à toutes les autres formes de vie, nous avons toutefois aussi pour mission de porter l'image et la ressemblance de Dieu vis-à-vis des autres êtres vivants. Nous sommes invité·e·s à œuvrer dans le monde de Dieu à Ses côtés, pour « servir » et « préserver » l'abondance de toute vie (Gn 2, 15).

Appel à une conversion écologique

Ainsi que le pape François l'a souligné dans l'encyclique *Laudato si'*, nous avons besoin d'une approche holistique semblable à celle de Saint-François, qui nous

montre « jusqu'à quel point sont inséparables la préoccupation pour la nature, la justice envers les pauvres, l'engagement pour la société et la paix intérieure » (paragraphe 10). Dieu, en qui se mêlent intimement les trois personnes de la Trinité, a créé un monde dans lequel nos relations avec le Seigneur, avec tous nos prochains, avec les autres êtres vivants et avec notre Terre nourricière forment un tout indissociable. Par conséquent, notre spiritualité et notre dévotion, notre préoccupation pour nos familles, pour les populations de lointains pays et pour les générations à venir, de même que notre volonté de protection des espèces et des habitats menacés, sont étroitement liées. Comme nous le montrent les Écritures, le péché et l'égoïsme dénaturent et détruisent tant notre relation avec Dieu que nos rapports avec les autres humains et êtres vivants (Osée 4, 1–3, par exemple).

Dieu nous appelle sans cesse à des niveaux de conversion supérieurs. Pour ce faire, nous devons commencer par déplorer les répercussions de nos décisions égoïstes sur la planète et sur les plus démunis afin d'être guidé·e·s vers le repentir (métanoïa), lequel se traduit en pratique par un mode de vie plus simple et frugal et par la sainte désapprobation des injustices sociales et écologiques qui sévissent autour de nous. Cette repentance porte ensuite ses fruits en suscitant une transformation de nos relations et une joie de vivre renouvelée : « les déserts extérieurs se multiplient dans notre monde, parce que les déserts intérieurs sont devenus très grands, la crise écologique est un appel à une profonde conversion intérieure » (Laudato si', 217). Une telle conversion génère de la tristesse et de la frustration, mais aussi de la joie et de l'espérance, puisque nous partageons le désir de Dieu de transformer toute relation, qu'elle soit spirituelle ou sociale, économique ou écologique. Dieu œuvre à la renaissance de ce monde et nous invite à nous mettre en quête, ici sur Terre, de son Royaume de justice et de shalom (réconciliation) existant déjà aux cieux.

Justice climatique

Parallèlement à cette conversion écologique, il est primordial que, face aux changements climatiques, nous partagions la passion de Dieu pour la justice. En effet, la justice est une valeur inhérente à la nature de Dieu. Ainsi que nous l'enseignent les psaumes, « la justice et le droit sont les bases de ton trône » (Ps 89, 15). Jésus lui-même a fait sienne la vision de la bonne nouvelle annoncée aux pauvres et de la libération des opprimé·e·s (Lc 4, 18–19). Il est profondément injuste que les premières victimes de la tourmente climatique soient les personnes qui y ont le moins contribué. De fait, lorsque des sécheresses ou des inondations extrêmes détruisent les récoltes des paysan·ne·s africain·e·s, il n'y a pas de supermarchés à prix cassés pour les approvisionner. Et lorsque le niveau des mers monte ou que de violents ouragans ravagent des maisons au Bangladesh, les habitant·e·s ne peuvent pas compter sur des prestations d'assurance ou des aides publiques.

**« Lorsque j'entends
quelqu'un critiquer
Greta Thunberg, je pense
au Magnificat, le cantique
de Marie. »**

Pourtant, ces événements ne sauraient à proprement parler être qualifiés de catastrophes naturelles, car ils sont causés par les modes de consommation des pays riches et industrialisés, peu importe que ce rapport de causalité soit indirect ou inconscient. Il s'agit là d'une terrible injustice. C'est à nous, confortablement installé·e·s dans nos églises occidentales, que s'adresse la parabole des chèvres et des brebis prononcée par Jésus dans Matthieu 25. Serons-nous les destinataires de ces paroles : « car j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'étais un étranger et vous ne m'avez pas recueilli ; nu, et vous ne m'avez pas vêtu ; malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité » ?

Lorsque j'entends quelqu'un critiquer la jeune militante écologiste Greta Thunberg, je pense au Magnificat, le chant d'une autre jeune femme révoltée par l'injustice. Marie, la mère de Jésus, inspirée par le Saint-Esprit, a proclamé un message de justice, rabaisant les riches, les puissant·e·s, les orgueilleuses et orgueilleux en faveur des affamé·e·s et des humbles (Lc 1, 46–55). Il est plutôt ironique que l'appel passionné à la justice lancé par une jeune femme soit devenu un morceau de musique liturgique magnifique, mais formel. Comme nous le rappellent les prophètes, Dieu se soucie davantage de la justice que de la dévotion (Am 5, 21–24). Il est important que nos célébrations nous amènent à prêter attention à nos modes de vie, à faire preuve de générosité, à nous mettre au service de nos prochains et à nous engager politiquement. L'objectif mondial de limitation des émissions visant à maintenir le réchauffement planétaire en dessous de 1,5° C n'est pas un choix politique arbitraire. Il s'agit en effet d'une décision étayée par des données scientifiques et appuyée par les valeurs de l'Évangile que sont la compassion, l'équité et la justice en faveur des plus faibles.

Nous qui aspirons à suivre les traces de Jésus-Christ, nous nous devons de réaliser une conversion écologique et de cheminer vers la justice climatique. La Communion mondiale d'Églises réformées nous rappelle que l'alliance de Dieu est « une alliance sans exclusive dans laquelle les pauvres et les marginaux sont des partenaires préférentiels » (Confession d'Accra, paragraphe 20). Aujourd'hui, Jésus nous appelle à lui prêter nos mains, nos jambes et nos voix afin de répondre diligemment à la clameur de la Terre et des plus démunis·e·s.